

TAMBOUR BATTANT

N° 282

Mercredi 8 mai **à 10h30**

*Chaussez vos baskets, Monsieur
le Maire vous fera découvrir tous
les trésors cachés de Dennemont*

**Rendez-vous à la salle polyvalente
de Dennemont**

Cérémonies commémoratives **du 8 mai 1945**

Rassemblement avec le cortège municipal

**à 15 h à Dennemont,
place du 8 mai 1945**

**à 15h30 à Follainville,
place de la Mairie**

EXPOSITION **du G.A.R.**

Samedi 18 mai
de 10h à 17h30

Salle polyvalente de Dennemont

DIMANCHE 19 MAI **à 11 heures**

**Pêche à la truite
au lavoir de Follainville**

Organisée par le CPAFD

Préparez-vous, réservez ces dates :

SAMEDI 25 MAI

*Inauguration de la maison médicale - Fête des mères
Photo de la décennie - Ambiance musicale - Exposition - Fête des enfants
- Restauration - Méga-teuf cour de l'école Ferdinand Buisson*

DIMANCHE 26 MAI

Suite des découvertes : chapelle, garderie périscolaire

Site internet : www.follainville-dennemont.fr

Bulletin Municipal d'information du mois mai 2019

Infos communales

■ FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison des élections Européennes et de la fête du 25 mai, la mairie sera fermée le samedi 25 mai 2019.

■ RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 8 mai 2019.

Veuillez les sortir la veille au soir à partir de 19 heures.

■ ELECTIONS EUROPÉENNES 2019

Le 26 mai auront lieu les élections Européennes.

Les votes se feront à la mairie de Follainville et à la Maison des Services Publics à Dennemont de 8h à 20h.

Vous allez recevoir votre nouvelle carte d'électeur prochainement par courrier.

Attention : contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une des ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

PIECES A FOURNIR

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R.60 du code électoral sont les suivants :

- carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité d'élu local avec photographie délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la société nationale des chemins de fer
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie délivrée par le représentant de l'Etat

- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- Titre de séjour
- Un des documents mentionnés aux 4° et 14° de l'article 1^{er}

VOTE PAR PROCURATION

Où faire établir sa procuration ?

Le mandant (*personne qui ne pourra pas aller voter*) doit se rendre :

- à la brigade de gendarmerie
- au commissariat de police

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêchent le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du **certificat médical** ou du **justificatif de l'infirmité**.

Comment peut-on établir une procuration ?

Le mandant doit se présenter **personnellement** et être muni :

- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
- du formulaire de vote par procuration
- des nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du mandataire.

Le formulaire est disponible en ligne. En cas d'impossibilité de le télécharger et de l'imprimer, il est également possible de le demander au guichet de l'autorité habilitée à établir la procuration.

Le mandataire (*électeur qui vote à la place du mandant*)

Quelles sont les conditions pour être mandataire ?

Pour être mandataire, il faut à la fois :

- jouir de ses droits électoraux
 - être inscrit dans la même commune que le mandant.
- Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Quelles sont les modalités de vote et pièce à fournir ?

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de le prévenir de la procuration.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier, dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Plus d'infos : <http://www.interieur.gouv.fr/RubriqueElections>

Infos communales (suite)

■ N'HÉSITEZ PAS, POSEZ-VOUS !

Votre équipe municipale a acheté quatre tables avec parasol, plusieurs chaises très colorées. Nos commerçants ont la gentillesse, surtout quand il fait beau, de les sortir chaque matin, de les rentrer chaque soir. Cette action n'est pas seulement faite pour « faire joli » mais pour vous permettre, dans le cadre des courses que vous faites souvent quotidiennement, de vous asseoir pour procrastiner, bavarder entre amis, entre voisins, faire connaissance, particulièrement vous nos anciens qui apprécieraient sûrement cette pause à mi-parcours.

Alors n'hésitez pas, prenez de temps de vivre à Follainville-Dennemont, au cœur de votre village.

Samuel Boureille, Maire

■ CHANTIER DE JEUNES, ÉTÉ 2019

Comme chaque année, la commune renouvelle l'opération « *Chantier de Jeunes* », pour permettre à ces derniers, non seulement de s'investir pour leur commune, mais aussi d'avoir une première approche du monde du travail, avec ses inconvénients et ses avantages (*la rémunération, l'ambiance*). Ouvert à dix jeunes très motivés de la commune âgés de 16 à 18 ans, il se déroulera du lundi 01 juillet au vendredi 19 juillet 2019. Un grand merci aux encadrants.

Candidature à déposer par lettre de motivation en indiquant la date de naissance, à la mairie de Follainville-Dennemont **au plus vite, il reste très peu de places.**

NB : Nous insistons sur le fait que les jeunes (et non pas leurs parents !) doivent être très motivés.

■ ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

La révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) aura lieu du 5 juin au 17 juillet sur l'ensemble du territoire GPSEO à Follainville-Dennemont.

Madame le commissaire enquêteur recevra le public le vendredi 14 juin de 14h à 18h en mairie de Follainville-Dennemont.

■ LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : ELLES SONT DE RETOUR !

Nous allons donc reprendre les traitements dans un cadre communal ce qui correspond à une exception supplémentaire car c'est aux particuliers de traiter, financer eux-mêmes la destruction des chenilles.

Alertez-nous dès maintenant si elles sont arrivées dans vos arbres, voir même si elles sont présentes dans les arbres de vos voisins, qui ne les voient pas toujours !

Et puis rappelez-vous : pour lutter contre les chenilles, embauchez des mésanges, les bleues en particulier, pour les accueillir, posez des nichoirs, donnez leur à manger à proximité, admirez leur très beau plumage... et laissez-les œuvrer !

Follainville-Dennemont recherche un disc-jockey pour boum enfant

Le samedi 25 mai, se déroulera, dans la cour de l'école « Ferdinand Buisson », à partir de 19 heures, un grand bal.

Parallèlement, nous organiserons en parallèle une méga boum dans la salle polyvalente pour les enfants et ados !

Si vous avez le matériel, les registres musicaux adaptés à ce jeune public, le goût pour ce type de mission, n'hésitez pas à nous contacter en mairie 01 34 77 25 02, surtout si vous n'êtes pas trop cher !

Infos venues d'ailleurs

■ MAJEUR SOUS TUTELLE, J'AI LE DROIT DE VOTER

Je dois d'abord m'inscrire sur les listes électorales de ma commune, par internet, par courrier, ou en me rendant dans ma mairie.

Le jour du vote, je peux voter moi-même ou donner une procuration.

Pour voter aux élections européennes le dimanche 26 mai, je dois m'inscrire avant le 16 mai à minuit, en fournissant une copie de mon jugement de tutelle.

Retrouvez-nous sur : justice.gouv.fr

Planning des manifestations

☞ **SAMEDI 4 MAI 2019 – 9h-18h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « *sport et plein air* » et ouverture de l'espace « *tableaux* »

☞ **SAMEDI 4 MAI 2019 – 9h30 – Stade de Dennemont**
Les Anciens du Mantois reçoivent l'équipe IDP Emploi

☞ **DIMANCHE 5 MAI 2019 – 14h-18h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « *sport et plein air* »

☞ **LUNDI 6 MAI 2019 – Maison médicale Dennemont**
Ouverture de la maison médicale

☞ **MERCREDI 8 MAI 2019 – 10h30 – Dennemont Salle Polyvalente**
Chaussez vos baskets, Monsieur le Maire vous fera découvrir tous les trésors cachés de votre village de Dennemont

☞ **CÉRÉMONIES COMMEMORATIVES DU 8 MAI 1945 - Rassemblement avec le cortège municipal**
- à 15h à Dennemont, place du 8 mai 1945
- à 15h30 à Follainville, place de la Mairie

☞ **SAMEDI 11 MAI 2019 – 9h30 – Stade de Dennemont**
Les Anciens du Mantois reçoivent l'équipe BNP Paribas CTIP

☞ **DIMANCHE 12 MAI 2019 – 15h- – Gymnase les Fosses Rouges à Limay**
Self défense féminine, représentation théâtrale « *douces amazones ou le parlement des femmes* » organisée par le Judo Club

☞ **DIMANCHE 12 MAI 2019 – Journée – Dennemont**
Régate « *10 milles* » organisée par le Cercle de la Voile

☞ **SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2019 – Journée – Dennemont**
Régate « *100 % féminine* » organisée par le Cercle de la Voile

☞ **SAMEDI 18 MAI 2019 – 10h-17h30 – Salle polyvalente**
Exposition du G.A.R.

☞ **DIMANCHE 19 MAI 2019 – 9h-12h30 – Maison des Services Publics**
Atelier « *jus de saison* » organisé par l'association « *Energie et Sens* »

Planning des manifestations (suite)

☞ **DIMANCHE 19 MAI 2019 – 11h – Lavoir de Follainville**
Pêche à la truite organisée par le CPAFD

☞ **SAMEDI 25 MAI 2019 – 9h30 – Stade de Dennemont**
Les Anciens du Mantois reçoivent l'équipe FC Malagasy

☞ **SAMEDI 25 MAI 2019 – Dennemont**
- 11h inauguration maison médicale
- après-midi spectacles, fête des mères, distribution de brioches et fleurs
- 18 h photo de la décennie en chanson grâce aux élèves de nos deux écoles primaires !
- soir bal, méga-teuf dans la cour de l'école Ferdinand Buisson, boum pour les plus jeunes
et toute la journée : expositions, animation musicale, restauration

☞ **DIMANCHE 26 MAI 2019 – 8h00-20h00 – Mairie de Follainville et Maison des Services Publics de Dennemont**
Elections européennes

☞ **DIMANCHE 26 MAI 2019 – Dennemont**
- journée découverte de la maison médicale

☞ **SAMEDI 1^{er} JUIN 2019 – 9h-18h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « *fête de la musique* » (*instruments, vinyles, partitions...*) et ouverture de l'espace « *tableaux* »

☞ **SAMEDI 1^{er} JUIN 2019 – En soirée – Ile du Motteau, Cercle de la Voile à Dennemont**
Concert des amis de Jean-Luc Fillon

☞ **SAMEDI 1^{er} JUIN 2019 – 9h30 – Stade de Dennemont**
Les Anciens du Mantois reçoivent l'équipe USMT Boissy Hémisphère

☞ **DIMANCHE 2 JUIN 2019 – 14h-18h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « *fête de la musique* » (*instruments, vinyles, partitions...*)

☞ **DU 5 JUIN AU 17 JUILLET 2019**
Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

☞ **SAMEDI 8 JUIN 2019 – 16h – Salle polyvalente**
Concert des élèves de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

Planning des manifestations (suite)

☞ **DIMANCHE 9 JUIN 2019 – 16h – Salle polyvalente**

Concert des élèves de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **VENDREDI 14 JUIN 2019 – 14h-18h – Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Madame le commissaire enquêteur recevra le public en mairie

☞ **VENDREDI 14 JUIN 2019 – 18h – Maison Pour Tous**

Auditions de la classe de chant de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **VENDREDI 14 JUIN 2019 – 19h-20h30 – Maison des Services Publics**

Atelier « *la lune et nous* » organisé par l'association « *Energie et Sens* »

☞ **DIMANCHE 16 JUIN 2019 – Journée – Dennemont**

« *Coupe de la Présidente, fête du club* » organisés par le Cercle de la Voile

☞ **DIMANCHE 16 JUIN 2019 – 17h30 – Limay**

Spectacle de nos danseuses

☞ **MARDI 18 JUIN 2019 – 18h-20h – Maison Pour Tous**

Spectacle de l'éveil musical de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **VENDREDI 21 JUIN 2019 – 20h30 – Eglise de Follainville**

Concert de la chorale de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **DIMANCHE 23 JUIN 2019 – Journée – Dennemont**

Régate « *femmes à la barre* » organisée par le Cercle de la Voile

☞ **DIMANCHE 23 JUIN 2019 – 12h – Place du 8 mai – Dennemont**

Fête de la musique organisée par le CPAFD

☞ **SAMEDI 29 JUIN 2019 – Matinée – Les Jardins Partagés à Follainville**

Atelier insectes organisé par l'association « *Les jardins partagés* »

☞ **SAMEDI 29 JUIN 2019 – Soirée – Dennemont**

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice organisés par le CPAFD

Notre maison médicale

Nos quatre premiers praticiens arrivent. Prenez vos rendez-vous dès maintenant !



Mathilde KRUG
Ostéopathe D.O.

Consultations du nourrisson à l'adulte, de la femme enceinte, des personnes âgées, du sportif amateur ou professionnel. Techniques de traitement adaptées à chaque patient.

☎ 06 35 46 83 31
Début lundi 6 mai



Marie PERCHERON
Psychologue

☎ 06 23 31 68 63
Début lundi 6 mai



Aurélie AVENEL
Masseur-kinésithérapeute D.E.

Je prends en charge les patients de tous les âges et quelle que soit votre pathologie si elle relève de la kinésithérapie de ville.

☎ 01 30 94 54 09
06 38 62 46 11
Début mardi 7 mai



Nicolas MANSCOURT
Pédicure-podologue

☎ 06 38 77 04 33
Début jeudi 23 mai

■ LES 25 ET 26 MAI, SOYEZ TOUS PRÉSENTS POUR ENTRER DANS L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE : FOLLAINVILLE-DENNEMONT !

Contrairement à bien d'autres collectivités, nous n'inaugurons pratiquement jamais et pourtant nous aurions pu ces dernières années : maison des assistantes maternelles, garderie périscolaire, maison des services publics, boulangerie, supérette, extension de l'école « Le Petit Prince », de l'école de nos « Farfadets »...

Mais cette fois-ci, pour l'ouverture de notre maison médicale, nous ne lésinerons pas... ce sera la grande, la très grande fête !

Le 25 mai, Follainville et Dennemont se regrouperont au nouveau centre de Dennemont, entre l'école Ferdinand Buisson, nos commerces et la maison médicale.

Un programme copieux s'élabore, va s'élaborer, en particulier avec nos associations communales. Vous en saurez plus dans les prochains « tambour battant », mais retenez déjà quelques moments forts :

– l'inauguration de notre maison médicale le samedi matin 25 mai à 11 heures en présence de Monsieur Larcher, notre Président du Sénat, 2^e personnage de l'Etat

- la distribution traditionnelle des brioches et fleurs à toutes les mamans de Follainville-Dennemont dans la cour de l'école Ferdinand Buisson
- la grande photo de famille devant notre maison médicale, photo qui sera définitivement accrochée ensuite en grand dans son hall et offerte (en plus petit !) à chacune des personnes présentes pour ce moment exceptionnel
- des découvertes : la garderie périscolaire, la chapelle rénovée, couplées à des expositions : le GAR, artistes peintres
- des prestations de nos musiciens de « Trois Petites Notes de Musique », une animation guinguette/ accordéon, etc.
- andouillettes, saucisses, frites, boissons à votre disposition tout au long de la journée et de la nuit grâce à nos chasseurs
- un méga bal pour clôturer la fête dans votre cour d'école couplé à une super teuf pour les enfants, ados

Alors, les samedi 25, dimanche 26 mai, ne quittez pas votre village, vivez à son rythme, soyez fiers de lui, partagez ce moment avec vos familles, amis, voisins.

Exposition Vente Artisanale



Pêche à la truite et grand pique-nique !

A partir de **11h** au **lavoir de Follainville**

Apportez vos panier repas, barbecue à disposition sur place.
Vente de boisson et de gourmandises.
2€ par truite pêchée.

Pêche aux canards pour les plus petits...



**SAMEDI 18 MAI 2019
DE 10h à 17h30**

Salle polyvalente de Dennemont



Peinture sur porcelaine



Peinture à l'huile



Généalogie



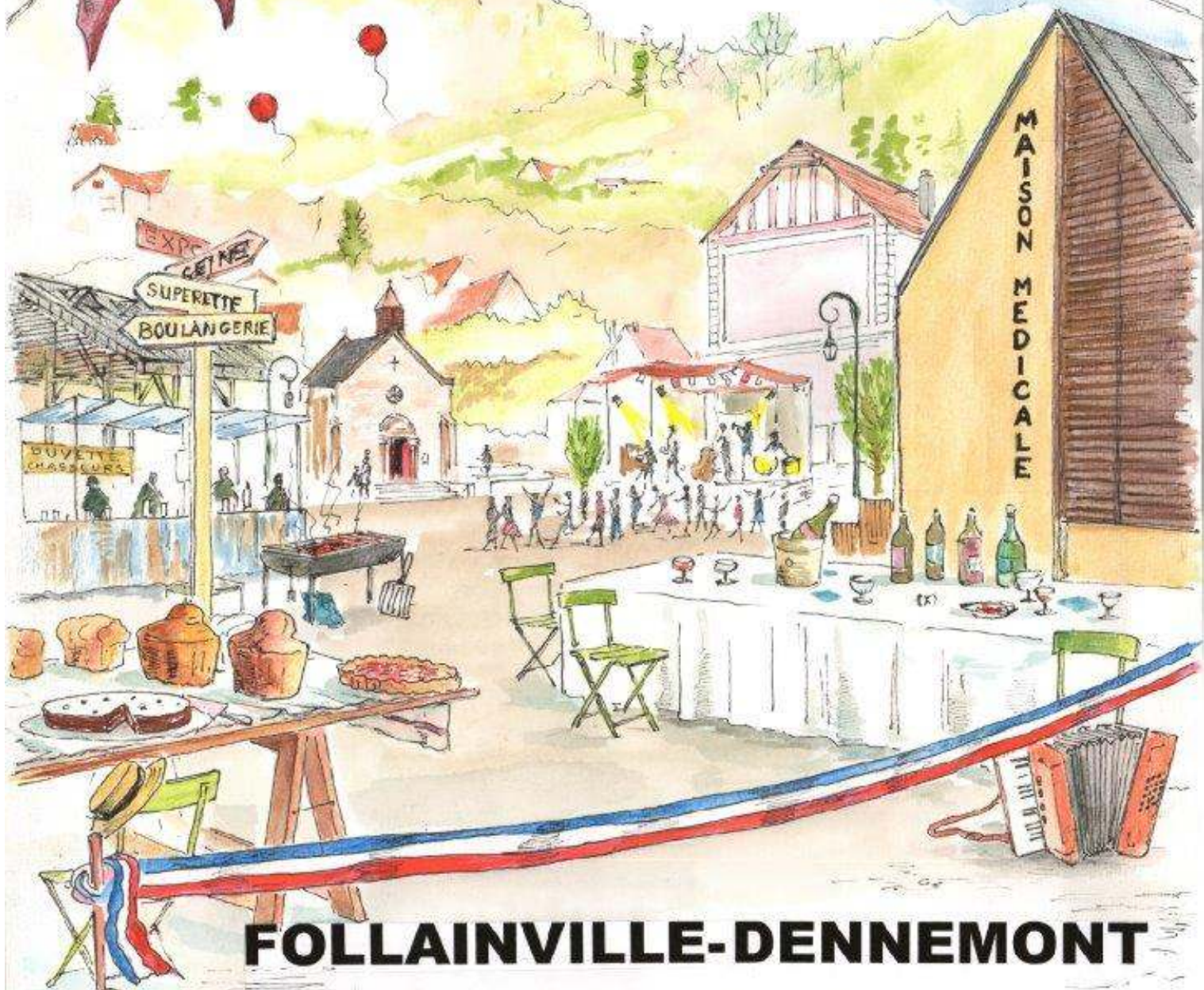
Cartonnage

Photos 2 dernières décennies...



Sans faute, soyez présents... les enfants qui ont grandi, quitté le village, peuvent bien sûr venir nous rejoindre !

**INAUGURATION
25 MAI 2019**



FOLLAINVILLE-DENNEMONT

Fête des Mères

Photo de la décennie

Expo. Bal



Futuro